



Snuter60@snuter-fsu.fr
Snuter-fsu@oise.fr

Madame Nadège Lefebvre
Présidente du Conseil Départemental de l'Oise
1 rue CAMBRY
CS 80941
60024 BEAUVAIS CEDEX

Objet : Lettre ouverte suite au mail que vous avez envoyé aux agent.es après la réunion sur l'agenda social avec les organisations syndicales

Madame la Présidente,

L'ordre du jour, présenté en séance aux participants, était d'évoquer les mesures que vous souhaitez mettre en œuvre dès cette fin d'année. La principale étant la suppression des 5 jours de RTT collectifs afin de respecter l'obligation des 1607h annuelles (35h par semaine). Vous avez également présenté aux représentants du personnel trois autres mesures de « compensation ».

Sachez tout d'abord que les agents sont très attachés à ces 5 Jours de RTT collectifs.

Vous vous félicitez d'une avancée pour les agent.es suite à cette réunion, alors que pour notre organisation syndicale c'est un recul des acquis des agent.es de la collectivité. Comme indiqué ci-dessus, les agents souhaitent le maintien de ces jours de repos.

Par ailleurs, rappelons que vous avez :

- augmenté exponentiellement l'emploi précaire au sein de la collectivité ;
- tenté de privatiser l'entretien des collègues ;
- supprimé plus de 900 Équivalents Temps Plein ;
- divisé les agent.es avec un Complément Indemnitaire Annuel (CIA) au rabais et dont les critères d'attribution ne sont que liés aux relations avec la hiérarchie et pas à la hauteur de la compétence de l'agent.e.

Ce jour vous nous annoncez moult recul et c'est pourquoi nous exigeons, concernant les mesures annoncées :

Fin des RTC et passage au 1607h : La FSU demande la mise en place de jours de pénibilités en fonction des emplois comme l'ont fait d'autres collectivités. Nous demandons également en remplacement des 5 jours de RTC par an, qui représente une perte moyenne toutes catégories confondues (A, B, C) de 80€ net par jour, une compensation de l'IFSE à hauteur de la perte desdits jours de RTC soit 400 € net par an pour tout.es les agent.es.

Mise en place de titres-restaurants : Nous demandons l'attribution des titres restaurants pour tout.es les agent.es qui le souhaitent sans exception comme c'est le cas par exemple au Conseil Régional des Hauts de France. La proposition évoquée en séance excluait les agents des collègues au motif qu'ils peuvent bénéficier de la restauration sur site.

Valorisation de l'engagement des agents. La FSU territoriale réclame la mise en place de 100% des quotas de promotions et d'avancements de grades. L'Administration fait le choix d'appliquer le minimum des quotas d'années en années.

Télétravail : la FSU territoriale exige que le télétravail soit mis en place pour tout.es les agent.es qui le souhaitent, ainsi que l'application a minima des accords télétravail du 13 juillet 2021, notamment l'indemnité compensatoire de 2.5€ par jour de télétravail à hauteur de 220€ par an et la possibilité d'effectuer jusqu'à 3 jours par semaine de télétravail. Les deux ans passés ont en effet permis à chacun de trouver son rythme et un curseur entre présentiel et distanciel selon ses fonctions, son équipe et ses contraintes personnelles et ce, quel que soit le niveau hiérarchique.

Extension du forfait mobilité : A ce jour il est attribué un forfait aux agent.es utilisant un mode de transport dit "mobilité douce". Nous demandons d'augmenter ce forfait pour les mobilités douces ; mais nous demandons l'instauration d'un forfait pour faire face à l'augmentation des prix de l'essence et gazole à tout.es les agent.es n'ayant pas la possibilité d'utiliser les transports en commun ou ne bénéficiant pas de véhicule de service de manière continue.

Certain.es de l'intérêt porté à nos revendications, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, à l'expression de nos cordiales salutations syndicales.

Pour la FSU territoriale de l'OISE
Le Snuter-FSU Oise

Cyril Hummel
Mimounia Azdia
Bruno Gérin
Julien Quintin

LA FSU TERRITORIALE
ensemble **AU QUOTIDIEN**